

DÉCISION DU 9 JUIN 2021 DU DIRECTEUR DU CONSORCIO DE LA COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL DES PYRÉNÉES PAR LAQUELLE EST OUVERTE AUX CITOYENS LA PROCÉDURE DE SÉLECTION POUR POURVOIR UN POSTE DE TRAVAIL TEMPORAIRE DU PERSONNEL DE CE CONSORCIO PAR UN RECRUTEMENT TEMPORAIRE (Gestionnaire de projets OPCC MIDMACC PHUSICOS).

Par la résolution du 17 mai 2021 du directeur du Consorcio de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), publiée sur le site web de la CTP, le processus de sélection a été ouvert pour la mise à disposition, par le biais d'un contrat d'emploi temporaire, du poste de travail suivant : Gestionnaire de projets OPCC MIDMACC PHUSICOS situé dans les bureaux du Consortium dans la ville de Jaca (Huesca).

Dans la même résolution, conformément à l'article 121 de la loi 40/2015, du 1er octobre, sur le régime juridique du secteur public, le processus de sélection s'adressait en premier lieu aux fonctionnaires ou au personnel en CDI des territoires de la CTP.

Conformément aux dispositions du paragraphe 3) du deuxième article du texte de l'appel, En l'absence de candidatures des personnels fonctionnaires ou contractuels des administrations faisant partie du Consorcio de la CTP ou du fait que leurs candidatures ne correspondent pas aux besoins du poste, une sélection sera ouverte au public postérieurement.

Compte tenu des faits ci-dessus, et conformément aux dispositions de l'article 121 de la loi 40/2015, du 1er octobre, sur le régime juridique du secteur public, je décide :

Premièrement.- Déclarer infructueuse la sélection du poste de gestionnaire des projets OPCC MIDMACC PHUSICOS au sein du Consorcio de la Communauté de Travail des Pyrénées du fait que la seule candidature reçue ne correspond pas aux besoins du poste.

Deuxièmement.- Ouvrir une nouvelle procédure de sélection à tous les citoyens, qui sera publiée sur le site web de la Communauté de Travail des Pyrénées, par le biais du lien suivant : <https://ctp.org/fr/transparence/informations-institutionnelles-corporatives-et-politiques/>

Pour s'opposer à la présente résolution et contre la résolution de finalisation de la procédure de sélection, qui clôturera la procédure administrative conformément à l'article 114 de la loi n ° 39/2015 du 1 er octobre de la procédure administrative Commune des administrations publiques, un recours contentieux-administratif peut être formulé dans les deux mois suivant le jour suivant celui de sa publication sur le site web du Consorcio (www.ctp.org) devant la Cour contentieuse-administrative de Huesca, conformément à l'article 8.2 de la loi n ° 29/1998 du 13 juillet réglementant la compétence administrative ("Journal officiel de l'État", numéro 167, du 14 Juillet 1998).

Toutefois, les parties intéressées peuvent choisir de former un recours en réexamen de cette résolution, dans un délai d'un mois, auprès du Comité Exécutif du Consorcio de la CTP, auquel cas il ne sera pas possible de formuler le recours contentieux/administratif susmentionné contre le recours en réexamen qui aura fait l'objet d'une résolution expresse ou présumée, conformément aux dispositions de l'article 123 de la loi n ° 39/2015 du 1 er octobre relative à la procédure administrative commune des administrations publiques.

Jaca, à la date de la signature électronique

Jean-Louis Valls

Directeur du Consorcio de la CTP

BASES

Premièrement.- Poste objet de la convocation.

Le poste proposé dans la convocation est " Gestionnaire de projets OPCC MIDMACC PHUSICOS " situé dans les bureaux du Consorcio à Jaca (Huesca). Les caractéristiques, fonctions et rémunération des emplois sont décrites à l'annexe I.

Deuxièmement.- Conditions requises pour les candidatures.

1. Pour être admissibles, les candidatures doivent remplir les conditions suivantes:
 - a) Avoir le diplôme requis pour le poste selon les fiches de l'annexe I, indépendamment du groupe ou de l'organe auquel ils appartiennent dans l'administration d'origine.
 - c) Posséder la capacité fonctionnelle pour l'exécution des tâches.
 - d) Ne pas faire l'objet d'un dossier disciplinaire du service d'aucune des administrations publiques ou être inhabilité dans l'exercice de fonctions publiques.
 - e) Parler l'espagnol et le français comme langues véhiculaires.
- 2.- Les candidat(e)s sont responsables de la véracité de toutes les données qu'ils/elles consignent dans leur demande et dans la documentation fournie, il leur incombera la responsabilité correspondante de fausse déclaration et, le cas échéant, il sera demandé, sans aucun préjudice, leur exclusion de la procédure de sélection.
- 3.- En l'absence de candidatures des personnels fonctionnaires ou contractuels des administrations faisant partie du Consorcio de la CTP ou du fait que leurs candidatures ne correspondent pas aux besoins du poste, une sélection sera ouverte au public postérieurement.

Troisièmement.- Demandes.

1. Les candidat(e)s qui souhaitent participer à cette sélection doivent remplir et signer la fiche de candidature figurant à l'annexe II et disponible à l'adresse internet suivante: www.ctp.org.
2. Les fiches de candidature doivent être adressées au Directeur du Consorcio de la CTP et seront transmises par courrier électronique à l'adresse suivante contact@ctp.org.
3. La date limite de soumission des candidatures sera de quinze jours ouvrables à compter du lendemain de la publication de la présente convocation sur le site web www.ctp.org (jusqu'au 30 juin 2021 inclus).

Quatrièmement.- Documentation à présenter.

1. La demande devra être accompagnée:
 - a) Photocopie de la CNI ou d'un document équivalent prouvant l'identité.
 - b) Curriculum vitae en versions espagnole et française, qui détaille, dûment justifiés, les titres universitaires, les emplois occupés, les études et les formations réalisées, ainsi que d'autres qualifications et circonstances que le candidat souhaite mettre en valeur.

2. Les qualifications à évaluer seront celles qui auront été réalisées et dûment accréditées à la date de finalisation du délai de présentation des candidatures.

3. Seule la présentation des pièces justificatives des études et formations indiquées sera demandée au candidat sélectionné.

Cinquièmement.- Commision d'évaluation.

Les candidatures seront notées par une Commission d'évaluation composée de:

a) Titulaires.

Président: Jean-Louis Valls

Membres techniques:

Eva García

Elena Giménez

Cristina Igoa

Secrétaire: Pilar Rabal, sans droit de vote.

b) Suppléantes.

Présidente: Pilar Maza

Membres techniques:

Teresa Zas

Amaia Armendáriz

Emilie Lalanne

Secrétaire: Sylvia Linares sans droit de vote.

Sixièmement.- Admissibilité des candidatures.

1.- Après la date limite de soumission des candidatures, le directeur du Consorcio publiera une résolution déclarant la liste provisoire des personnes admises et exclues, ainsi que leurs causes d'exclusion. Cette résolution sera publiée sur le site web du Consorcio de la CTP www.ctp.org et sur les tableaux d'affichage ou sites web des administrations faisant partie du Consorcio.

2. Les candidatures provisoirement exclues disposeront d'une période de 10 jours ouvrables à compter du jour suivant la publication de ladite résolution sur le site web du Consorcio pour corriger le défaut à l'origine de leur exclusion ou de leur omission. Les candidatures qui, dans le délai imparti, ne corrigeront pas les motifs d'exclusion ou d'omission, seront définitivement exclues de la participation aux entretiens.

3. Une fois la période de correction écoulée, il sera publié une résolution d'approbation de la liste définitive des candidatures retenues et exclues. Elle sera publiée sur le site web du Consorcio et sur les tableaux d'affichage ou les pages web des administrations faisant partie du Consorcio.

Septièmement.- Procédure de sélection.

La procédure de sélection se déroulera en deux phases:

- a) La première phase consistera en une évaluation des qualifications spécifiques et générales des candidatures présentées par les candidat(e)s, qui sera effectuée par la commission d'évaluation en fonction du barème figurant à l'annexe III du présent appel. Le score maximum de cette phase est de 40 points (20 points pour les qualifications spécifiques et 20 points pour les qualifications générales). La ponctuation minimale pour passer cette phase est de 5 points sur les qualifications spécifiques.

A la finalisation de l'évaluation des candidatures par la Commission d'évaluation, le directeur du Consorcio publiera une résolution dans laquelle seront publiées les notations obtenues par les candidat(e)s qui auront passé la première phase et seront convoqués à un entretien personnel, indiquant: lieu, date et heure incluant la possibilité, si le contexte sanitaire le requiert, de le réaliser par voie télématique. Cette résolution sera publiée sur le site web du Consorcio et sur les tableaux d'affichage ou les pages web des administrations la composant.

- b) La seconde phase consistera en la réalisation d'un entretien personnel dans lequel la connaissance des langues (espagnol et français comme langues véhiculaires et les autres langues selon le niveau accrédité) et l'aptitude au poste seront évaluées en fonction de l'expérience et des connaissances des candidat(e)s. Les membres de la Commission d'évaluation et/ou des experts représentant des territoires de la CTP et/ou des membres du Comité Exécutif de la CTP peuvent participer à cette phase. Le score maximum de la phase d'entretien est de 20 points. La notation minimale pour passer cette phase est de 10 points.

Après les entretiens, le directeur du Consorcio publiera une résolution des notations obtenues lors de la seconde phase. Cette résolution sera publiée sur le site web du Consorcio et sur les tableaux d'affichage ou les pages web des administrations la composant.

Huitièmement.- Sélection du/de la candidat(e).

1. A la finalisation des deux phases, le directeur du Consorcio soumettra au Comité Exécutif de la CTP, par le biais d'une procédure de consultation écrite urgente, une proposition de résolution de sélection attribuant le poste au/à la candidat(e) sélectionnée, qui sera le/la candidat(e) qui aura obtenu la notation la plus élevée en consolidant les notes des deux phases.
2. Le délai de publication de ladite résolution est de deux mois à compter de la date de fin de la période de soumission des candidatures.
3. Par résolution du directeur du Consorcio, l'attribution du poste ouvert sera publiée sur le site web de la CTP et sur les tableaux d'affichage ou les pages web des administrations qui composent le Consorcio.

Le/la candidat(e) retenu(e) devra présenter la documentation attestant les qualifications alléguées et, une fois que ces dernières auront été examinées par le comité d'évaluation, il/elle sera informé(e) de son incorporation au poste en temps utile.

Neuvièmement.- Régime de recours.

Pour s'opposer à la présente résolution qui clôture la procédure administrative, un recours gracieux en réexamen auprès du Comité Exécutif du Consorcio de la CTP, dans un délai d'un mois suivant le jour suivant celui de sa publication sur le site web du Consorcio (www.ctp.org) conformément aux articles 123 et 124 de la loi n ° 39/2015 du 1^{er} octobre relative à la Procédure Administrative Commune des Administrations Publiques ou alternativement un recours contentieux-administratif peut être formulé dans les deux mois suivant le jour suivant celui de sa publication sur le site web du Consorcio devant la Cour contentieuse-administrative de Huesca. Il ne sera pas possible de formuler le recours contentieux/administratif susmentionné contre le recours en réexamen qui aura fait l'objet d'une résolution expresse ou que le prétendu rejet du recours en annulation ait eu lieu.

ANEXO I

Fiche du poste de travail

Profil Gestionnaire OPCC MIDMACC PHUSICOS

MISSION DU POSTE DE TRAVAIL : Gestion des projets OPCC MIDMACC PHUSICOS sous la direction de la coordinatrice de l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique du Consorcio de la Comunidad de Trabajo des Pyrénées (CTP).

Lieu de travail: Jaca (Huesca-Espagne).

Date de début (indicative): 1^{er} juillet 2021.

Durée: le contrat de 24 mois portera sur des travaux et des services jusqu'au 30 juin 2023.

Détails:

- Gestion et coordination administrative du projet OPCC : PHUSICOS ET MIDMACC
 - Elaboration de rapports d'exécution techniques et économiques et réponse aux exigences administratives des programmes H2020 et Life.
 - Participation aux réunions du Consorcio et préparation de la documentation à soumettre.
 - Gestion et développement des bases de données de contacts pour construire des réseaux de collaboration.
 - Actions de suivi du reste des partenaires pour garantir leur incorporation et leur réponse au WP2 et aux actions de transfert.
- Organisation logistique des réunions et événements transfrontaliers et transnationaux de PHUSICOS et de MIDMACC liés aux actions de transfert et du living lab :
 - Organisation d'événements, tant internes que publics, en présentiel ou en ligne.
 - Elaboration des appels et suivi des participants.
 - Rédaction du compte-rendu.
 - Dynamisation de groupes de travail.
- Suivi des fournisseurs :
 - Gestion des réunions
 - Gestion des factures
 - Gestion des contrats mineurs
- Elaboration de rapports et synthèse des données produites dans le cadre des projets de l'OPCC (Phusicos et Midmacc).
 - Elaboration de rapports intermédiaires et finaux sur la mise en œuvre des projets et de l'activité de la CTP.
 - Préparation des conclusions en vue de leur diffusion.
 - Elaboration de manuels et de matériel de transfert.
 - Rapports de suivi technique et économique des projets-pilotes de démonstrations du WP2.
- Participation à l'élaboration de la Stratégie Pyrénéenne du Changement Climatique et de son plan opérationnel.
- Contributions à la détection d'opportunités pour de nouveaux projets et à la préparation de nouvelles candidatures pour des projets européens.
- Tâches de soutien à la communication :
 - Contributions à la mise à jour des informations sur la plateforme d'information (géoportail) et sur le site web et des projets de l'OPCC.
 - Traductions et intégration des contenus dans les langues du portail de l'OPCC.

- Rédaction et publication d'informations relatives au changement climatique en montagne, principalement dans les Pyrénées et sur le territoire de la CTP (événements, publications, etc.) et attention aux médias, si nécessaire.
- Dynamisation des réseaux sociaux.
- Contributions à l'élaboration de la Newsletter de l'OPCC et des projets.
- Suivi des catalogues et outils du portail OPCC : géoportail, bases de données de bonnes pratiques, Story Map, plateforme de science citoyenne OPCC-Phenoclim, entre autres.

Rémunération annuelle: celles correspondantes à un groupe A1, niveau 22, de la Communauté Autonome d'Aragon (37.029,18€). La rémunération comprend 12 mensualités. La rémunération est actualisée conformément à la loi annuelle de finances de la de la Communauté Autonome d'Aragon.

Qualifications / Critères de sélection:

Formation supérieure:

Diplôme supérieur de BAC+4 ou équivalent.

Formation spécifique:

- Formation sur des sujets liés au changement climatique, à l'environnement et à la gestion des risques naturels, paysages et solutions basées sur la nature.
- Connaissance des programmes de la Commission européenne dans le cadre du FEDER, H2020 et LIFE.
- Connaissance des organismes, sous-organismes, institutions, associations et de l'ensemble du réseau qui forment le cadre des programmes de coopération européenne, en particulier dans les territoires de montagne de toute la zone sud-ouest de l'Europe, et plus spécialement des Pyrénées.
- Connaissance du fonctionnement des institutions publiques espagnoles et françaises.
- Connaissance des marchés publics.

Expérience professionnelle :

- Expérience professionnelle dans la planification, la gestion et le suivi de projets de programmes de développement dans le domaine du changement climatique ou des sciences environnementales en particulier de gestion des risques naturels, du paysage et des solutions basées sur la nature.
- Expérience dans la gestion des processus de participation publique et des dynamiques d'intégration des agents territoriaux.
- Expérience professionnelle dans des projets européens, de préférence dans des programmes de coopération tels que POCTEFA et SUDOE et/ou dans des zones de montagne et/ou des projets/programmes environnementaux tels que LIFE et H2020.

Langues:

- L'espagnol et le français sont parlés comme langues véhiculaires.
- Très bon niveau d'anglais.
- Les autres langues officielles de la CTP (catalan, basque et occitan) seront prises en considération.

Informatique:

- Paquet Office : niveau avancé.
- Systèmes d'information géographique, SIG : niveau moyen (le niveau avancé sera évalué).
- La connaissance de la dynamisation des réseaux sociaux sera valorisée.

- La connaissance de la gestion de contenu web sera appréciée, en particulier dans l'environnement Drupal.

Autres:

- Permis de conduire et disponibilité d'un véhicule.
- Déplacements à prévoir sur tout le territoire de la CTP.

Autres compétences nécessaires:

- Capacité à gérer des réunions en face à face et en ligne.
- Capacité à travailler dans un environnement international.
- Sens de l'initiative.
- Capacité à anticiper, proposer et mettre en œuvre des solutions.
- Autonomie et bonne capacité à travailler en équipe.
- Capacité à gérer plusieurs tâches en même temps et à respecter les délais.
- Sens des responsabilités et affirmation de soi.
- Engagement en faveur de l'environnement.
- Capacité à travailler en équipe à distance et dans des environnements de collaboration en ligne.

ANNEXE II
Fiche de candidature

SÉLECTION DE CONTRAT TEMPORAIRE DE TRAVAIL
GESTIONNAIRE DE PROJETS OPCC MIDMACC PHUSICOS

DONNÉES PERSONNELLES			
NOM et PRÉNOM			
CNI/PASSEPORT		NATIONALITÉ	
EMAIL		TÉLÉPHONE	
ADRESSE (pour les NOTIFICATIONS)			
VILLE		DÉPARTEMENT/RÉGION	
CODE POSTAL		PAYS	

DOCUMENTS JOINTS	
	Photocopie CNI/équivalent
	Curriculum vitae rédigé en espagnol et en français

À _____, le _____ 2021
(signature)

Je donne expressément mon consentement pour que le Consocio puisse utiliser les données que j'ai fournies, dans les conditions définies dans le texte de la convocation, afin de gérer ma participation à ce processus de sélection.

Informations de base sur la protection des données:

Le responsable du traitement de vos données est le Consorcio de la Communauté de Travail des Pyrénées..

La finalité de ce traitement est de faciliter la sélection du personnel et la couverture de poste de travail de la CTP par le biais d'appels publics.

La légalité du traitement de procède du respect d'une obligation légale applicable qui nous incombe.

Dans le seul but de remplir la finalité de ce traitement, vos données seront communiquées aux entités membres du Consorcio.

Vous pourrez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité des données et ceux de limitation et d'opposition à leur traitement, ainsi que de ne pas faire l'objet de décisions individuelles automatisées, à travers le siège électronique de l'Administration de la Communauté Autonome d'Aragon avec les formulaires standardisés disponibles.

Pour plus d'informations: vous pourrez consulter des informations supplémentaires et détaillées dans le Registre des activités de traitement du Gouvernement d'Aragon, disponible à l'adresse https://aplicaciones.aragon.es/notif_lopd_pub/details.action?fileId=543.

DIRECTOR DEL CONSORCIO DE LA COMUNIDAD DE TRABAJO DE LOS PIRINEOS
Edificio IPE. Avda. de Nuestra Señora de la Victoria, 8 (22700, Jaca –HUESCA-)

ANNEXE III
QUALIFICATIONS À EVALUER

	QUALIFICATIONS	NOTATION	NOTATION MAX	NOTATION MIN
QUALIFICATIONS SPÉCIFIQUES	Spécialisation	12	20	5
	Formation	8		
QUALIFICATIONS GÉNÉRALES	Ancienneté	5	20	—
	Diplôme universitaire	5		
	Autres langues EN-EUS-CAT-OCC	10		
ENTRETIEN	Entretien	20	20	10

Qualifications spécifiques (notation maximale de 20, notation minimale de 5, si la notation minimale n'est pas atteinte, la candidature sera exclue du processus de sélection)

a) Spécialisation (maximum de 12 points).

- Expérience professionnelle dans la planification, la gestion et le suivi de projets de programmes de développement dans le domaine du changement climatique ou des sciences de l'environnement en particulier dans la gestion des risques naturels, le paysage et les solutions basées sur la nature. (0,5 point par année travaillée ou la partie proportionnelle en cas de durée plus courte, jusqu'à un maximum de 5 points).
- Expérience dans la gestion des processus de participation publique et des dynamiques d'intégration des agents territoriaux (0,5 point par année travaillée ou la partie proportionnelle en cas de durée plus courte, jusqu'à un maximum de 2 points).
- Expérience professionnelle dans des projets européens, de préférence dans des programmes de coopération tels que POCTEFA et SUDOE et/ou dans des zones de montagne et/ou des projets/programmes environnementaux tels que LIFE (0,5 point par année travaillée ou la part proportionnelle en cas de durée plus courte, jusqu'à un maximum de 5 points).

b) Formation et perfectionnement (maximum de 8 points).

Pour chaque cours de formations relatives aux thématiques liées au poste:

- - Jusqu'à 12 heures: 0, 100 pts.
- - Jusqu'à 24 heures: 0,200 pts.
- - Jusqu'à 40 heures: 0, 300 pts.
- - Plus de 40 heures: 0, 400 pts.
- - Plus de 200 heures: 0,600 pts.

THÉMATIQUES LIÉES AU POSTE DE GESTIONNAIRE OPCC PHUSICOS-MIDMACC: changement climatique, environnement (risques naturels, paysage et solutions basées sur la nature)

programmes européens, gestion des processus de participation, systèmes d'information géographique, financements européens, marchés publics.

Qualifications générales (note maximale de 20).

a) Ancienneté (sur un maximum de 5 points).

L'ancienneté sera évaluée en fonction de la durée des services fournis dans l'administration d'origine, à raison de 0,25 par année travaillée ou de la part proportionnelle dans le cas d'une durée inférieure.

b) Diplôme universitaire (sur un maximum de 5 points).

Les diplômes universitaires en plus de la qualification requise seront évalués selon le barème suivant:

- Master officiel: 5 points.
- Diplôme BAC+4, licence ou équivalent: 4 points.
- Autre diplôme universitaire / 3 cours de premier cycle ou équivalent: 3 points.

Les qualifications universitaires essentielles à l'obtention des diplômes de niveau supérieur nécessaires à l'admissibilité ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

c) Langues (sur un maximum de 10 points).

La connaissance de l'anglais et des langues des territoires du Consorcio (basque, catalan et occitan) sera évaluée selon l'échelle suivante:

- B1: 1 point.
- B2: 2 points.
- C1: 4 points.
- C2: 5 points.

Entretien (notation maximale sur 20, notation minimale de 10).

a) Il est nécessaire d'avoir les langues espagnole et française comme langues véhiculaires et les autres langues seront évaluées (maximum 10 points) selon les critères suivants:

- Interaction / cohérence (jusqu'à 2 points).
- Maîtrise/fluidité (jusqu'à 2 points).
- Prononciation (jusqu'à 2 points).
- Correction grammaticale et de vocabulaire (jusqu'à 2 points).
- Richesse du vocabulaire et des structures utilisées (jusqu'à 2 points).

b) De brèves questions orales sur les thématiques liées au poste de travail de gestionnaire OPCC PHUSICOS MIDMACC seront posées pour vérifier que l'expérience et la formation revendiquées correspondent à celles du candidat(e) et à celles nécessaires aux tâches du poste (maximum 10 points).